



MM. Nizar BARAKA, Ministre de l'Economie et des Finances, Driss EL AZAMI EL IDRISSE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP et Noureddine BENSOUIDA, Trésorier Général du Royaume lors du colloque international sur les finances publiques



En partenariat entre le Ministère de l'Economie et des Finances, l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), le Groupement Européen de Recherches en Finances Publiques (GERFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), la Trésorerie Générale du Royaume a organisé la VI^{ème} édition du colloque international sur les finances publiques sous le thème : « La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle » les 7 et 8 septembre 2012.

Les travaux du colloque se sont articulés autour de 4 tables rondes :

- 1^{ère} Table ronde sous le thème : « Transparence et décision financière publique » présidée par Driss EL AZAMI EL IDRISSE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget ;
- 2^{ème} Table ronde sous le thème : « Transparence et instruments de gestion » présidée par Charles GUENE, Sénateur de la Haute Marne Vice-président du Sénat ;
- 3^{ème} Table ronde sous le thème : « Transparence et contrôles » présidée par Fathallah OUALAALOU, Maire de la ville de Rabat, ancien Ministre.

Les participants à cette sixième édition se sont penchés durant deux jours sur des problématiques qui interpellent la communauté des finances publiques, les élus, les décideurs politiques, les experts et les universitaires. Ils se sont attelés à relever les lignes directrices pour une bonne gouvernance des finances publiques avec transparence et sincérité financière.

Dans ce Numéro

EN BREF

- Mission à la Direction générale de la comptabilité publique et du recouvrement en Tunisie.
- 3^{ème} round des négociations d'accord de libre échange avec le Canada.
- 45^{ème} session de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International aux Etats-Unis.
- 3^{ème} session de l'International Public Sector Accounting Standards Board aux Etats-Unis.
- Visite d'études relative à la réingénierie des processus en France.
- Journée d'étude au profit d'une délégation émiratie.

POINT SUR ... ET ACTUALITE PROJETS

- Point sur ... La sécurité des biens et des personnes.
- Actualité Projets : Base de données des fournisseurs.

RESSOURCES HUMAINES

- Nominations
- Redéploiement
- Condoléances

Nouvellement
paru





Mission à la Direction générale de la comptabilité publique et du recouvrement en Tunisie

Une délégation conduite par M. Abdelkrim GUIRI, Directeur de la réglementation et de la normalisation comptable et composée de Mme Merieme BENKHOUYA, chef de service du développement et du partenariat institutionnel et MM. Mohammed Kamal NECHOUANI et Rachid ABDELLATIF, respectivement Chef de la division des études juridiques et de la réglementation générale et Chef de la division de la centralisation financière et comptable a effectué une visite de travail à la Direction générale de la comptabilité publique et du recouvrement de la Tunisie du 17 au 19 juin 2012.



Cette visite de travail a eu pour objet d'examiner le système de gestion comptable et financier tunisien au niveau central et déconcentré et de préparer un projet de convention de partenariat et de coopération avec la Direction Générale de la comptabilité publique tunisienne.

3^{ème} round des négociations d'accord de libre échange avec le Canada

Dans le cadre du suivi des négociations du projet d'accord de libre échange (ALE) entre le Maroc et le Canada, la Trésorerie Générale du Royaume a participé au troisième round des négociations, à Ottawa du 18 au 22 juin 2012.



Piloté par la Trésorerie Générale du Royaume, le groupe des marchés a été composé de M. Abdelmjid BOUTAQBOU, Chef de la mission d'expertise des marchés publics ainsi que de MM. Nordine LAZRAC et Hamid BENABBOU, Administrateurs de projets à la mission d'expertise des marchés publics.

Lors des négociations, les parties marocaine et canadienne ont échangé sur les dernières évolutions des systèmes, des procédures et des politiques de leurs pays concernant les marchés publics à savoir :

- les nouvelles dispositions concernant la petite et moyenne Entreprise (PME) marocaine ;
- les modes d'accès à l'information à travers le portail des marchés publics canadien (MERX).

45^{ème} session de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International aux Etats-Unis



MM. Mohamed Kamel NECHOUANI, Chef de la division des études juridiques et de la réglementation générale et Moulay Abdelaziz BENLAFQIH, Trésorier préfectoral de Rabat ont participé à la 45^{ème} session de la Commission des Nations Unies

pour le Droit Commercial International (CNUDCI) à New York du 17 au 20 septembre 2012.

Cette session a porté sur la finalisation et l'adoption d'un guide révisé qui accompagnera la loi type de la commission des Nations Unies sur la passation des marchés des biens, de travaux et de services de 1994. Elle a également été saisie d'une note du secrétariat contenant une

proposition relative à une partie du guide qui explique les modifications apportées à cette loi type, dont :

- La négociation avec appel à la concurrence ;
- La suspension de la procédure de passation des marchés ;
- Le recours judiciaire.

3^{ème} session de l'International Public Sector Accounting Standards Board aux Etats-Unis

M. Rachid El BEJJET, membre de l'IPSAS Board et cadre au service du Développement et du partenariat Institutionnel a participé à la 3^{ème} session des réunions de l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSAS Board) à Norwalk-Connecticut du 25 juin au 06 juillet 2012.



Lors de cette session, plusieurs projets ont été débattus et deux exposés sondage portant sur deux aspects du cadre conceptuel (reconnaissance des éléments du bilan et leur mesure) ainsi que le reporting sur la discussion et l'analyse des comptes (érigé prochainement en norme à caractère obligatoire) ont été retenus par le Board.

Visite d'études relative à la réingénierie des processus en France

M. Nouredine HALMI, chef du service de l'organisation et de l'harmonisation des procédures et M. Nadir TIJANI, chef de la mission organisation, planification et contrôle à l'entité chargée du projet de la Gestion Intégrée de la Dépense ont participé à une session de formation sur la démarche de réingénierie des processus adoptée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) aux référents départementaux responsables du déploiement de cette démarche au niveau local du 24 au 28 septembre 2012.



Organisée dans les locaux du ministère à Montreuil, cette formation a permis de s'enquérir de l'expérience française en matière de démarche de réingénierie des processus et de rencontrer également Mesdames T. PELATA, chef de la mission nationale de réingénierie des processus, Angélique BONNETON, Adjointe à la chef de mission et M. Pierre de BAST, Directeur divisionnaire en charge de la mission nationale maîtrise des risques, responsables de la mise en œuvre de cette démarche.

Journée d'études au profit d'une délégation émiratie

Une journée d'études a été organisée le 27 septembre 2012 au profit de la délégation du Cercle Financier Central du Gouvernement de Sharjah des Emirats Arabes Unis, présidée par M. Walid ESSAYEGH, Directeur Général du Cercle



Financier Central et composée de MM. Sheikh Rached Ben Sakr El Kasimi Directeur des Achats et marchés publics, Nasser Kachouani, Directeur du contrôle et administration financière et Imad El Ajouz, Directeur du Bureau des politiques financières.

Cette journée a permis de présenter les missions de la Trésorerie Générale du Royaume ainsi que les grands projets en cours de réalisation.

POINT SUR...

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de sécurité, la Trésorerie Générale du Royaume s'est engagée à mettre à niveau son dispositif de sécurité concernant les biens et les personnes au niveau central et déconcentré.

Ce dispositif de sécurité vise à protéger :

- les biens (patrimoine matériel de l'organisation) contre les différents risques d'altération, de vol ou d'atteinte à leur disponibilité et à leur fiabilité ;
- les personnes (ressources humaines de l'organisation et ses visiteurs : clients ou partenaires) contre les différentes menaces qui peuvent mettre en danger leur santé et leur sécurité.

Pour ce faire, un programme d'actions touchant à la sécurité et articulant les aspects d'ordre structurels et opérationnels a été mis en place et a été décliné sur le terrain en plusieurs mesures, en particulier :

- La refonte des installations électriques de plusieurs postes comptables ;
- L'amélioration de la sécurité physique des locaux à savoir, le gardiennage et l'installation de détecteurs d'intrusion ;
- La généralisation de l'installation de détecteurs d'incendie et de moyens d'extinction ;
- L'installation de détecteurs d'inondation au niveau des différents postes ;
- Le renforcement de la sécurité des fonds manipulés par les services de la Trésorerie Générale du Royaume en assurant un service de convoyage pour les postes comptables ;
- L'amélioration de la sécurité des personnes occupant des fonctions à risques (alarmes pour guichetiers, verre sécurisé des guichets de quelques postes comptables) ;
- La mise en place d'une infirmerie au niveau du siège de la Trésorerie Générale du Royaume.

Si globalement, le niveau d'équipement en dispositifs de sécurité des biens et des personnes de la Trésorerie Générale du Royaume est important, quelques mesures supplémentaires ont été identifiées comme nécessaires à mettre en place face à l'émergence de nouveaux risques. Il s'agit de l'installation de caméras de surveillance et la généralisation du convoyage de fonds.

BASE DE DONNÉES DES FOURNISSEURS

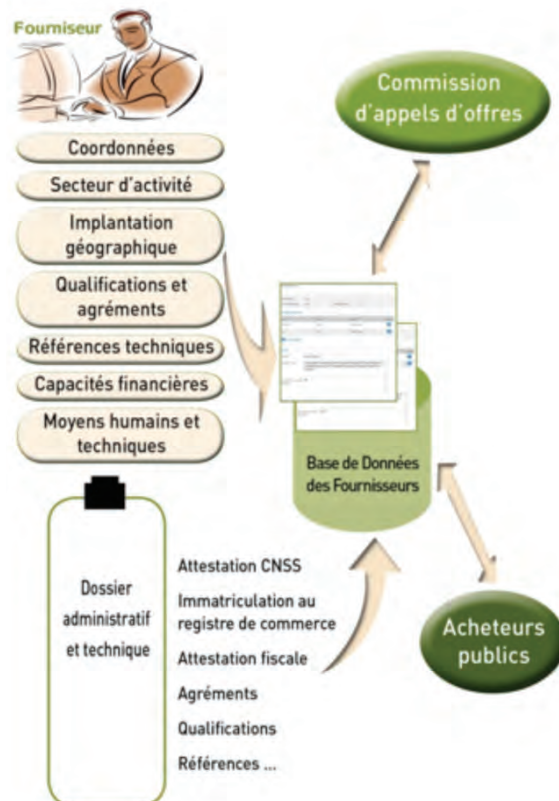
Mise en œuvre depuis janvier 2012, la base de données des fournisseurs est un système centralisé d'enregistrement des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services. Cet enregistrement porte sur des informations à inscrire (coordonnées, implantation géographique, secteurs d'activité, qualifications et agréments, capacités financières,...) et sur des documents et pièces constitutifs des dossiers administratifs et techniques à fournir.

Etant un entrepôt électronique de ces documents, la base de données des fournisseurs permet à l'acheteur public de :

- s'assurer de la régularité fiscale, sociale et juridique des entreprises soumissionnaires aux marchés publics ainsi que de leurs capacités et de leurs qualifications techniques et financières ;
- sélectionner les candidats potentiels pour la réalisation de leurs commandes, notamment celles pouvant être passées sous forme de marchés négociés, d'appels d'offres restreints ou de bons de commande.

Les fonctionnalités de cette base de données facilitent le travail aux :

- acheteurs publics, par l'identification des entreprises inscrites dans la base et ce, en mettant à leur disposition un moteur de recherche multicritères ;
- fournisseurs inscrits, par la création d'un système d'alertes leur permettant d'être informés en temps réel des opportunités d'affaires selon leurs domaines d'intérêts.



Il reste entendu toutefois, que chaque fournisseur demeure responsable de la pertinence de ses données mises en ligne et de leur actualisation, tout comme sa responsabilité concernant les informations communiquées sur support papier. Ces renseignements ne sont d'ailleurs accessibles pour consultation qu'aux acheteurs publics habilités à cet effet.

Ainsi, la mise en place de la base de données des fournisseurs permettra, non seulement, de promouvoir un espace de notoriété des entreprises auprès des acheteurs publics mais également et surtout, de dispenser les soumissionnaires de présenter systématiquement les pièces constitutives des dossiers administratif et technique à l'occasion de chaque soumission, leur offrant ainsi la possibilité de focaliser leurs efforts sur la préparation des offres techniques et financières.

Elle constitue en définitive un outil de gestion pour les opérateurs économiques et un vecteur de modernisation, de consécration de la transparence et de l'égalité d'accès à la commande publique.



Nominations

Suite aux résultats de l'appel à candidature au titre de l'année 2012, il a été procédé à la nomination des :

Agents comptables à l'étranger

- Mlle Hayat BENSAID, agent comptable à Hanoi (Vietnam) ;
- M. Kamal EL ALLAM, agent comptable à Ryad (Arabie Saoudite) ;
- M. Abdellah MESSOUDI, agent comptable à Oslo (Norvège) ;
- M. Aziz HAFID, agent comptable à Séoul (Corée du Sud) ;
- M. Saïd CHADI, agent comptable à Kiev (Ukraine) ;
- M. Taoufik FATTOUMY, agent comptable à Damas (Syrie) ;
- M. Hassan LOUMARI, agent comptable à Guatemala (Guatemala).

Payeurs auprès des ambassades du Royaume du Maroc

- Mme. Ouafae BENJELLOUN, payeur à Paris (France) ;
- M. El Houcine AGHANIM, payeur à Rome (Italie) ;
- M. Radouan SENOUSSE, payeur à Madrid (Espagne) ;
- M. Mounir ELOURDANI, payeur à Bruxelles (Belgique).

Percepteurs dans les grandes agglomérations

Direction régionale de Casablanca

- Mme Nezha OUGADDOUM, percepteur de Casa Sidi Maarouf ;
- Mme Fatima OUBAD, percepteur de Casa Hay Hassani ;
- Mme Noufissa MAKDAD, percepteur de Casa El Fida ;
- Mme Soukaina AQUIL, percepteur de Casa Beausite ;
- M. Saïd BEHRAOUI, percepteur de Casa Ain Chok ;
- M. Saïd HAMMI, percepteur de Casa Derb Omar ;
- M. Nouredine KARROUACHE, percepteur de Casa Sidi Othmane ;
- M. Driss EL MAOUDDA, percepteur de Casa Sidi El Bernoussi ;
- M. Ahmed LAAOUINI, percepteur de Casa Hay Mohammadi ;
- M. Mourad MOUKHLIS, percepteur de Casa Roches Noires.

Direction régionale de Rabat

- M. Mustapha EL HARTI, percepteur de Rabat Hassan ;
- M. Youssef BELHOUSSE, percepteur de Rabat Mabella ;
- M. Cherki ZAKANI, percepteur de Rabat Hay Riad ;
- M. Hammou DIB, percepteur de Sala Al Jadida ;
- M. Mohammed TALLAOUI, percepteur de Salé Centre ;
- M. Brahim BOUHAMRA, percepteur de Meknès Borj Moulay Omar ;
- M. Abdellah EL GRAOUI, percepteur de Meknès Batha.

Direction régionale de Fès

- M. Hassan KADDOURI, percepteur de Fès Atlas ;
- M. Abdeslam TAHIRI, percepteur de Fès ville nouvelle ;
- M. Mouras ABAROU, percepteur de Fès Batha ;
- M. Lhoucine AKARTASSE, percepteur d'Oujda Médina ;
- M. Hassan BELASSAS, percepteur d'Oujda Bab El Gharbi.

Direction régionale de Tanger

- Mme Hind FAHLI, percepteur de Tanger Centre ;
- M. El Hassane REDDAHI, percepteur de Tanger Hay El Jadid ;
- M. Aziz AAZIZ, percepteur de Tanger Dradeb ;
- M. Mohammed KODYA, percepteur de Tétouan Bab Rouah.

Direction régionale de Marrakech

- M. Mohamed BAYA, percepteur de Marrakech Hay Hassani ;
- M. Mylod YAYA, percepteur de Marrakech Aarset Lamâach ;
- M. Rahal AGOUMY, percepteur de Marrakech Hay Mohammadi.

Direction régionale d'Agadir

- M. Brahim AJAHAD, percepteur d'Agadir ville nouvelle ;
- M. Abdeslam MAJDOUBI, percepteur d'Agadir Hay Sinaï.

Redéploiement

Dans le cadre de la réorganisation des services déconcentrés de la Trésorerie Générale du Royaume, il a été décidé au redéploiement des :

Agents comptables à l'étranger

- M. Mohamed DAKIR, agent comptable à Helsinki (Finlande) ;
- M. Ahmed ALAOUI BENHACHEM, agent comptable à Ottawa (Canada) ;
- M. Rachid BOUHSISSIN, agent comptable à Zagreb (Croatie) ;
- M. Saïd DAHANI, agent comptable auprès du Consulat général à New York (Etats Unis).

Adjoint au payeur à l'étranger

- Mme. Yamna AIT BASSOU, adjoint au payeur à Paris (France).

Trésoriers préfectoraux et provinciaux

Direction régionale de Casablanca

- M. Abdellah MAZOUZ, trésorier préfectoral de Casablanca ;
- M. Mohamed Najib ATRAKOUTI, trésorier préfectoral de Mohammedia ;
- Mme Faouzia ABOUELFATH, trésorière provinciale de Safi ;
- M. Hassan BELLOUCH, trésorier provincial d'El Jadida.

Direction régionale de Rabat

- M. Taoufik SADIKI, trésorier provincial d'Ifrane.

Direction régionale de Fès

- M. Haddou OUANNOU, trésorier provincial de Sefrou.

Direction régionale de Tanger

- Mme Aicha GUESSOUS, trésorière provinciale de Chefchaouen ;
- M. Rachid BOUKRIM, trésorier provincial de Tétouan ;
- M. Abderrahman HEMRAS, trésorier préfectoral de Kénitra.

Direction régionale d'Agadir

- M. Hassane SIJILMASSI IDRISSE, trésorier provincial de Taroudant ;
- M. Mohamed Ali DBIYA, trésorier provincial de Tiznit ;
- M. El Mostafa RAGHIB, trésorier provincial d'Ouarzazate.

Percepteurs dans les grandes agglomérations

Direction régionale de Casablanca

- M. Abderrahim KHALOUL, percepteur de Casa Oasis ;
- M. Mohammed SQUALLI HOUSSEINI, percepteur de Casa Maarif ;
- M. Mohammed OMHA, percepteur de Casa Oued El Makhazine ;
- M. Omar TAGMOUTI, percepteur de Casa Moulay Rachid.

Direction régionale de Rabat

- M. Abdelkrim LAZRAQ, percepteur de Meknès Riad ;
- M. Mohammed BOUABID, percepteur de Rabat Yacoub El Mansour ;
- M. Miloudi BIYA, percepteur de Salé Tabriquet.

Direction régionale de Fès

- M. Saïd EL HAFIDY, percepteur de Fès Marinyennes ;
- M. Hassan KEROUAD, percepteur d'Oujda ville nouvelle.

Direction régionale de Tanger

- M. Abdelkrim MANDOUR, percepteur de Kénitra ville nouvelle ;
- M. Abdeslam FERTALA, percepteur de Tétouan Bab Tout.

Direction régionale de Marrakech

- M. El Houcine LAAMRI, percepteur de Marrakech GUELIZ.

Percepteurs

Direction régionale de Casablanca

- M. Khalid SAHLI, percepteur d'El Borouj ;
- M. Nouredine SEHOUL, percepteur d'El Jadida ;
- M. Hamid FELLAH, percepteur de Ben Ahmed ;
- M. Bouchaib HADDAR, percepteur de Sidi Bennour ;
- M. Mohamed MOUTAOUKIL, percepteur de Zemamra ;
- M. Ali SAFIR, percepteur de Chemaia ;
- M. Ali KHANI, percepteur de Yousoufia ;
- M. Khalid EL MAOULI, percepteur de Benslimane.

Direction régionale de Rabat

- Mme Aicha OUSSETTI, percepteur d'Ifrane ;
- M. Mohamed AMIRI, percepteur de Temara ;
- M. Mohammed BOUZROUR, percepteur de Rommani ;
- M. Mustapha ZAHRAOUI, percepteur de Boufakrane ;
- M. Chouaib HAMMACH, percepteur de Moulay Driss Zerhounne ;
- M. Nouredine BEZRHOUD, percepteur d'Agourai.

Direction régionale de Fès

- M. Mohamed BOUHASSOUN, percepteur de Taza Ville nouvelle ;
- M. Abdelaaziz BOUDRA, percepteur de d'Alaouiri ;
- M. Mohammed QACAMI, percepteur de Midar ;
- M. Karim OUAHBI, percepteur de Zaïo.

Direction régionale de Tanger

- M. ABDERRAHIM KATHIRI, percepteur de Kénitra centre ;
- M. Mohamed ENNOUNI, percepteur de Sidi Kacem ;
- M. Ahmed LAAMRI, percepteur de Larache.

Direction régionale de Marrakech

- M. El Hassan EDRIF, percepteur d'Essaouira ;
- M. Mohamed FILAHI, percepteur de Tamanar ;
- M. Rachid WIRANE, percepteur de Chichaoua ;
- M. Lahcen AOURIR, percepteur de Tahannaout.

Direction régionale d'Agadir

- Mme Nabila LOUIZA, percepteur d'Inzegane ;
- M. Boujemaa LAHCHIM, percepteur d'Ouled Berhil ;
- M. Mustapha KADIRI, percepteur d'Ouled Teima ;
- M. Moulay Mohamed OUREZZAMEN, percepteur d'Ighrem.

Condoléances

Attristés par la disparition de M. Mohtane BERZEGANE, fonctionnaire à la perception de Khemisset, nous garderons son souvenir dans notre cœur et partageons la souffrance et le deuil de ses proches. Puisse Dieu l'accueillir en sa Sainte Miséricorde.

